



Fédération SUD-Rail, le 5 juin 2014

SNCF: Hausse des tarifs et baisse de la qualité

Le mardi 10 juin à partir de 19h00 les cheminot-es seront en grève pour s'opposer au projet de loi du gouvernement visant à l'éclatement de la SNCF !

Usagers et Cheminot-es paieront le prix fort

En 1997, le gouvernement décidait de couper en 2 le système ferroviaire par la création de RFF (Réseau Ferré de France) chargé notamment des voies ferrées et de leur entretien. SUD-Rail a combattu et dénoncé ce choix, soutenu par tous les gouvernements et ministres des transports et dicté par la doctrine libérale vantant les mérites de la concurrence.

→ *15 ans plus tard, le constat est là ! La concurrence au fret a fait chuter le trafic ferroviaire et multiplié les camions sur les routes. Le service public ferroviaire s'est détérioré au fil des années (trains en retard, supprimés, etc.). Le dramatique accident de Brétigny rappelle les dangers provoqués par la dégradation de l'état des infrastructures ferroviaires, notamment du réseau pas assez entretenu par RFF, et par la désorganisation du système ferroviaire.*

Toujours plus de dette

Pour faire accepter la création de RFF, les gouvernements et ministres de l'époque, Pons puis Gayssot, avaient mis en avant la reprise d'une partie de la dette SNCF par RFF.

La réalité est toute autre : la dette RFF+SNCF de 32 milliards est passée à 38 ; la SNCF rembourse moins d'intérêts aux banques mais paie, bien plus, des péages à RFF. Depuis 1997, le montant des péages représente 1,5 fois le montant de la dette reprise par RFF !

Nous exigeons une SNCF intégrée

La commission européenne veut imposer par tous les moyens une libéralisation totale des chemins de fer en Europe sans tenir compte des ravages de sa politique libérale expérimentée sur le Fret (trafic quasiment divisé par 2 ; dette de plus de 3 milliards d'euros) ! Il aura fallu à la commission européenne « 4 paquets ferroviaires » pour supprimer des milliers d'emplois, désertifier des territoires, tuer le fret et reporter des marchandises sur les poids lourds alors même que des collectivités et des entreprises continuaient à demander le transport par rail ! A ce stade on ne parle plus d'environnement et d'intérêt général.

→ *La politique de casse du FRET initiée par l'Europe et les dirigeants de la SNCF a détruit l'emploi et le transport de marchandises par le rail, dégradé davantage l'environnement. Elle prouve que l'objectif de concurrence, vendu comme une nécessité, n'a pas permis le redressement du FRET bien au contraire, il l'a détruit !*

→ *Poursuivre cette même politique pour le transport de voyageurs, conduira inévitablement à une diminution des services et à une augmentation du coût des transports !*

Organisations Syndicales et Associations d'usagers alertent !

La situation n'a cessé de se dégrader depuis la création de RFF et l'éclatement interne de la SNCF en « Activités » de plus en plus autonomes. Les dizaines de milliers d'emplois supprimés et les priorités financières instituées en dogme ne permettent plus d'assurer un service normal et rendent le moindre incident quasiment irrattrapable ... jusqu'au drame !

L'éclatement de la SNCF en des entités de plus en plus autonomes, les Conseils régionaux qui occultent l'intérêt public, conduisent à des suppressions de dessertes, des fermetures de gares, la suppression des contrôleurs/ses dans les trains, du personnel commercial dans les gares, ...

→ *Organisations syndicales et associations d'usagers alertent sur cette situation depuis bien longtemps ; il est regrettable qu'elles n'aient pas été entendues. La recherche effrénée de productivité, le manque d'investissements pour la maintenance du réseau Ferroviaire ne doivent pas remettre en cause la sécurité du réseau et nos missions de service public.*

La SNCF intégrée c'est l'intérêt des usagers et pas seulement, c'est l'intérêt général !

La création de RFF a généré des dépenses inutiles, notamment en doublant les postes sur les fonctions communes à SNCF et RFF, cela représente 1,5 milliard d'euros par an (sommes qui auraient pu être utilisées à l'entretien du réseau par exemple) !

→ *La future loi prévoit 3 établissements publics au lieu de 2, ce qui préfigure aussi d'une future privatisation des parties les plus rentables du système ferroviaire, comme lors de la privatisation des autoroutes ! Est-ce la définition d'une réunification ?*

Les cheminot-es seront en grève à partir du 10 juin pour porter l'exigence d'une entreprise « Une et Indivisible » capable de répondre aux enjeux de sécurité, de service public, de développement durable et d'aménagement du territoire.

**Une autre réforme est possible !
Que celle imposée par le dogme libéral Européen rejeté
par les Français-es lors des dernières élections !**